

### Statuts de protection



Listes  
rouges

Isère : EN (En danger)

R-A : EN (En danger)

France : VU (Vulnérable)

Directives  
européennes

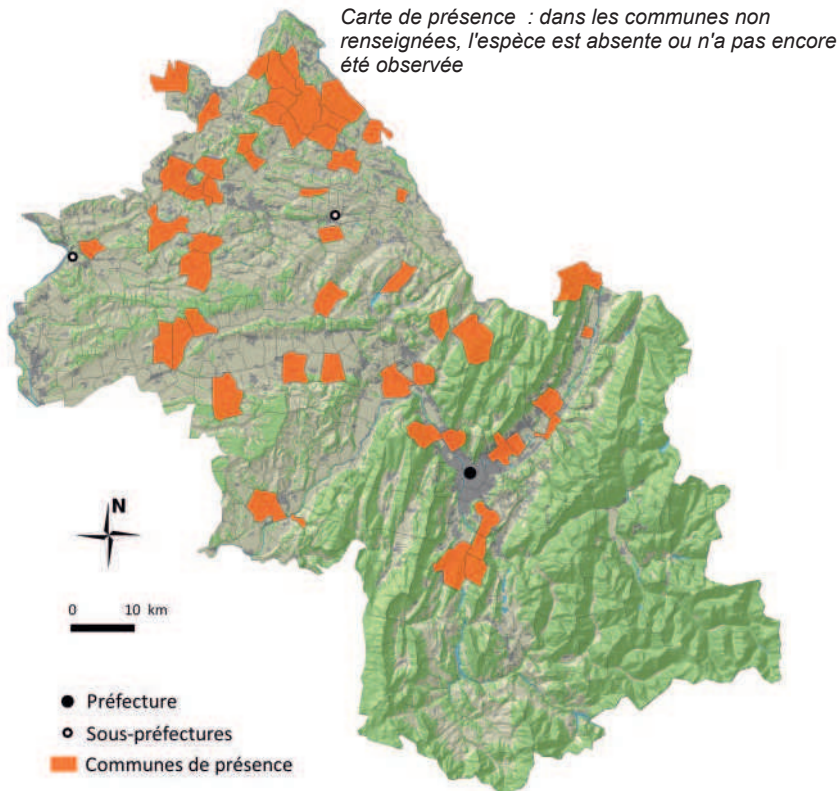
Non concernée par la directive "oiseaux"

Non concernée par la directive "habitats"



©A.Gagne

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

### Distribution en Isère

En période de reproduction cette espèce semble se cantonner principalement dans le nord Isère même si un petit noyau historique se maintient dans la RNR du Drac dans les communes de Vif et St Georges de Commiers.

### Écologie locale

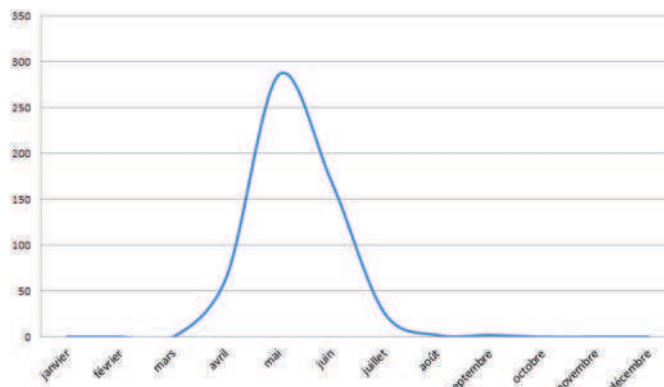
Cette espèce utilise un milieu très particulier. Exclusivement les phragmitaies sur les plans d'eau ou au bord des cours d'eau à la condition que l'eau soit permanente. L'alimentation est essentiellement constituée d'invertébrés : insectes, araignées qu'elle chasse parmi les plantes aquatiques.

### Tendance évolutive

Même si l'espèce n'a jamais été très commune dans notre département, une régression de l'espèce ces dernières décennies semble confirmée. Ce déclin est lié à la disparition des roselières. La zone d'occupation de cette espèce est restreinte, le nombre d'individus matures est faible. Cela ne présage rien de bon pour les tendances à venir.

## Phénologie saisonnière

Son aire de répartition se situe à des latitudes moyennes allant de l'Espagne à la Chine et des pays baltes à l'Afrique du nord (nord ouest essentiellement). Hivernent en Afrique subsaharienne. Les premiers individus sont de retour en Isère après la mi-avril. Une, voire deux nichées sont réalisées, la première ponte a lieu fin mai début juin. Les oiseaux repartent ensuite très rapidement, dès les mois de juillet/août.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

## Gestion favorable pour cette espèce

### Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

Gestion raisonnée du pâturage

Gestion raisonnée des fauches

### Forêts

Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

Gestion forestière en mosaïque

Favoriser le vieillissement

Diversification des strates

Diversification des pratiques

✓ Maintien des phragmitaies inondées, voire leur restauration

### Zones humides

✓ Maintien d'un réseau de zones humides

✓ Diversification des berges (roselières...)

Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau

✓ Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

### Milieus rupestres et souterrains

Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains

Éviter l'engrillagement

Maintien, création de murets et/ou pierriers

### Activités humaines, bâti

Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte

Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid

Conservation de gîtes favorables dans le bâti

Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)

Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère ([www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : L.Majorel

Version : Mar-16